



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – <http://www.fnlp.fr>



<https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee>



@LibrePenseur5

La Fédération nationale de la Libre Pensée informe :

Monsieur **Laurent Wauquiez** est Président du **Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**. Entre deux genuflexions, l'installation d'une crèche catholique dans le bâtiment de la Région et un voyage pour voir le pape à Rome avec **Gérard Collomb** (aujourd'hui Ministre de l'Intérieur du gouvernement **Macron/Philippe**), il se présente comme un « *grand laïque* ». A la façon de **Marine Le Pen**, de **Manuels Valls** et de tant d'autres supplétifs de l'Eglise catholique (ouverts ou cachés) qui ne parlent de laïcité que lorsqu'il s'agit de **l'Islam** et qui ont les yeux de **Chimène** pour « *l'Occident chrétien* ».

Monsieur **Wauquiez** est un « *laïc* » (religieux sans soutane) qui « *ne fait plus de distinction entre l'Ecole publique et l'école privée* » (**Dauphiné libéré** du 3 octobre 2017). N'en déplaise aux nouveaux Croisés d'aujourd'hui, la laïcité passe d'abord par la défense de l'Ecole publique et le non-financement de l'Eglise et de ses œuvres (**Article 2 de la loi de 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat**). Des « *laïques* » comme Laurent Wauquiez, il y en a plein au Vatican et dans tous les gouvernements de la Ve République, de droite comme de gauche, ou d'ailleurs.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES FÉDÉRATIONS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE LA LIBRE PENSÉE

Laurent Wauquiez
grand argentier admiratif
et inconditionnel
de l'enseignement privé!
Du jamais vu !



Nous connaissons Monsieur **Wauquiez** se prosternant devant le pape **François**, nous connaissons Monsieur **Wauquiez** installant une crèche catholique dans le Hall du Conseil Régional. Ce lundi 2 octobre, le voici qui annonce dans un communiqué de presse, en tant que Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, son soutien moral et financier aux lycées privés : « *Je crois fermement à la place de l'enseignement privé (...). Les établissements privés signifient pour les parents une promesse forte : celle de pouvoir amener chaque élève vers la réussite* ». La Vice-Présidente, déléguée aux affaires scolaires, surenchérit : « *La réussite du privé doit être un moteur pour l'ensemble du tissu éducatif régional* ».

Ainsi, dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ce ne serait plus l'Enseignement public qui aurait la mission d'assurer la réussite des élèves. La Région choisit délibérément l'enseignement privé, à 95 % catholique, comme « moteur », l'École publique étant reléguée dans « le tissu éducatif » !

Et pour atteindre ce but, il n'y a pas de restrictions de budget pour les lycées privés! Bien au contraire, la région décide de les financer à guichets ouverts! Alors qu'il est précisé dans le même communiqué qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, les élèves des lycées de l'enseignement privé représentent seulement « 27,5 % de l'effectif des lycéens », pour « 44 % des lycées », la Région « décide d'augmenter le soutien à l'investissement dans les lycées privés pour atteindre 13 millions d'euros par an, soit une augmentation de plus de 60 % ». D'autre part « les forfaits d'externat seront maintenus au même niveau qu'en 2017 ».

Pire encore, elle décide d'accorder « une enveloppe de 50 millions d'euros » supplémentaires aux lycées privés pour « la création ou l'extension de lycées privés dans des zones à forte tension démographique ». Ces crédits seront puisés dans l'enveloppe d'un « plan d'investissement » sur 3 ans des lycées publics. Il faut rappeler que les crédits d'investissement des lycées privés, qui ne sont pas obligatoires, sont régis par des règles strictes selon la nature des lycées privés (lycée d'enseignement général, professionnel ou agricole) et à notre connaissance, **c'est la première fois que des crédits d'investissements sont accordés aux lycées privés dans le cadre d'un plan concernant les lycées publics !**

Rappelons que depuis des dizaines d'années, les millions d'euros octroyés par la Région aux lycées privés dans le cadre des investissements, sont directement intégrés dans le patrimoine des évêchés ou des congrégations auxquelles appartiennent ces lycées.

Nous avons calculé, à partir des documents publics issus des « Commissions permanentes », que la somme globale attribuée aux lycées privés en 2017 par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes pour leur fonctionnement et leur investissement était de **54 813 026 €**. **Près de 55 millions d'euros !**

Et à partir de 2018, ce chiffre - déjà énorme - explosera littéralement pour atteindre un niveau totalement inédit, visant ainsi à faire de l'enseignement catholique la référence privilégiée pour un enseignement de qualité. C'est totalement inacceptable ! C'est un défi à l'égalité républicaine !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes se place ainsi en excellente position pour devenir l'enfant chéri de l'Église catholique, obéissant ainsi au doigt et à l'œil au clergé catholique, par nature insatiable, et qui réclame pour ses établissements une proportion toujours plus forte du budget de l'Éducation Nationale.

Laurent Wauquiez donne un coup de pouce aux lycées privés



AUVERGNE RHÔNE-ALPES. Cette visite est présentée comme une première : l'exécutif du conseil régional, le président (LR) Laurent Wauquiez en tête, a reçu hier matin à Lyon à l'Hôtel de Région les responsables des lycées privés d'Auvergne-Rhône-Alpes. Une bonne nouvelle les attendait : Laurent Wauquiez leur a annoncé que la Région allait augmenter de 60 % ses investissements dans leurs établissements. 13 millions d'euros par an. Les lycées privés accueillent 87 000 élèves soit 27,5 % de l'effectif total et ils représentent 44 % des lycées de la Région.

N'oublions pas en outre que l'État, pour sa part, prend en charge tous les salaires sauf ceux des agents de service qui dépendent des communautés territoriales. Ce qui représente nationalement **8 124 083 131 €** pour l'ensemble des établissements privés. **Plus de 8 Milliards d'euros ponctionnés sur le budget de l'Éducation Nationale !**

Rappelons que le régime de Vichy, de 1941 à 1944, a abondamment financé l'enseignement catholique. La **loi Debré du 31 décembre 1959**, en instaurant les contrats d'association entre l'État et les établissements d'enseignement privés, quant à elle, a mis à la charge de l'État leurs dépenses de personnel enseignant et le forfait d'externat des établissements du second degré, à celle des communes les frais de fonctionnement des classes de l'enseignement privé du premier degré, dans les mêmes conditions que dans l'enseignement public, et à celle des départements et des régions, les contributions couvrant le frais de personnel non-enseignant et de fonctionnement divers des collèges et des lycées.

De surcroît, la **loi Falloux** continue à s'appliquer pour soutenir l'investissement dans les lycées privés, tandis que les **lois Astier** et **Rocard**, sans limitation de montant, offrent aux collectivités publiques la possibilité d'aider les opérations immobilières des établissements privés d'enseignement technique et agricole.

La Libre Pensée rappelle qu'en 1960, près de 11 millions de citoyens (la majorité du corps électoral de l'époque) avaient signé une pétition pour l'abrogation de la loi Debré, pour « *que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'école de la nation, espoir de notre jeunesse.* »

Aujourd'hui plus que jamais, alors que les moyens font cruellement défaut à l'École publique, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes comme dans tout le territoire de la République :

FONDS PUBLICS À LA SEULE ÉCOLE LAÏQUE !
CEUX QUI VEULENT UNE ÉCOLE PRIVÉE DOIVENT LA PAYER !
LA LOI DEBRÉ, MÈRE DE TOUTES LES LOIS ANTI LAÏQUES,
DOIT ÊTRE ABROGÉE !
SIGNEZ L'APPEL DES LAÏQUES !
<http://petitionpublique.fr/Default.aspx?pi=P2016N49240>

Le 6 octobre 2017

